

Pourquoi se déplace-t-on à bicyclette? Pour des raisons de bien-être, d'indépendance et pour des questions environnementales. C'est ce que révèle un livre inédit signé Patrick Rérat, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement.

Le vélo revient en force

Francine Zambano

Cet ouvrage est une première. « Il n'existe pas d'étude sur la pratique utilitaire du vélo, ni en Suisse ni en francophonie », explique Patrick Rérat, professeur à l'Institut de géographie et durabilité. Il manquait une recherche qui aborde le vélo comme mode de transport pour aller au travail ou pour faire ses courses. Spécialiste en mobilité, Patrick Rérat comble cette lacune avec le livre *Au travail à vélo*, une enquête de grande ampleur réalisée dans le cadre du programme Volteface.

Pour disposer d'une solide base de données, le chercheur s'est penché sur le fichier d'adresses de l'action Bike to Work, manifestation organisée par Pro Velo Suisse chaque année en mai et en juin, qui rassemble quelques dizaines de milliers de personnes qui se rendent avec leur bécano sur leur lieu de travail. « Nous avons ainsi pu envoyer un questionnaire à près de 44'000 personnes. Avec un taux de réponses de 30 %, nous avons pu constituer une base de données riche de plus de 14'000 cyclistes. »

Bien-être

Le livre commence par un historique. Le vélo a été inventé au XIX^e siècle, il a connu un grand développement dans la première moitié du XX^e, a été oublié dans la deuxième partie du XX^e avant de faire son retour dans les années 70 aux Pays-Bas et au Danemark. Il connaît aujourd'hui un essor dans les villes suisses malgré le manque d'infrastructures et il a un beau potentiel. « 60 % des déplacements effectués dans notre pays font moins de 5 kilomètres, explique Patrick Rérat. Les Helvètes sont très mobiles mais sur de petites distances. Et 5 kilomètres, c'est faisable en vélo conventionnel. » À relever que ce type de transport ne consomme quasiment pas de ressources et n'émet pas de polluant. Ce qui de nos jours plaît beaucoup aux usagers.

Le vélo contribue à l'introduction d'une activité physique dans une journée. C'est une manière de rationaliser le temps. Pédaler matin et soir permet d'éviter d'aller à un fitness et donne la possibilité de rentrer aussi plus vite



Patrick Rérat, professeur à l'Institut de géographie et durabilité. F. Imhof © UNIL

chez soi pour passer du temps en famille. Autre élément : le vélo procure un bien-être psychique, une sorte de sas de décompression. « Les gens se disent en contact avec l'environnement, avec leur corps, que la pratique du vélo est une respiration privilégiée dans la journée. »

Pas seulement pour les seniors

L'arrivée du vélo à assistance électrique a-t-elle contribué à cet essor ? « Oui, affirme Patrick Rérat. On imagine encore que ce type de bicyclette est destiné uniquement aux seniors ou à des personnes qui ont des problèmes physiques. Or on constate dans l'étude un rajeunissement du public des usagers de ce genre de vélo. » Le scientifique observe que 16 % des cyclistes interrogés roulent en vélo électrique. La pratique de ce mode de transport permet de toucher des pendulaires parcourant de plus longues distances et plaît aussi davantage aux femmes. « Mon envie était de faire un livre qui restitue des résultats qui s'adressent à la fois aux chercheurs du domaine mais aussi à toute personne intéressée par la thématique », conclut Patrick Rérat. Mission accomplie.

Patrick Rérat, Gianluigi Giacomel et Antonio Martin, *Au travail à vélo, la pratique utilitaire de la bicyclette au travail*, Éditions Alphil, Presses universitaires suisses. alphil.ch

L'UNIL ACCUEILLE LE CANTON

Patrick Rérat participera à la Conférence cantonale de la mobilité à l'ère numérique, organisée par l'Etat de Vaud, qui aura lieu le 21 mars à l'auditoire 1031. Cet événement accueillera de grands noms de la mobilité. « L'idée est de travailler de plus en plus avec le Canton, explique Nelly Niwa, directrice du Centre interdisciplinaire de durabilité, c'est important que nos chercheurs soient proches des politiques publiques et des leviers de l'action de l'Etat. » La participation est gratuite.

Inscription obligatoire : vd.ch/mobilite-numerique